



PERSPECTIVES PÉRINATALES



Une publication du Programme régional des soins à la mère et au nouveau-né de Champlain

Juin 2014

www.cmnrp.ca

Volume 4, Numéro 1

L'HYPERBILIRUBINÉMIE : LA LIGNE DIRECTRICE DU CMNRP VS L'ACTE MÉDICAL FONDÉ SUR LA QUALITÉ DU MSSLD *QUE FAUT-IL SAVOIR?*

JOANN HARROLD, MD
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GESTION DE LA QUALITÉ
ET DE LA PERFORMANCE DU CMNRP

Partenaires du Programme

Hôpital général d'Almonte
Hôpital général de Brockville
Consortium national de formation en santé (CNFS)
Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario
Santé publique Ottawa
Centres de santé communautaire de l'est de l'Ontario
Hôpital communautaire de Cornwall
Bureau de santé de l'est de l'Ontario
Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université d'Ottawa
Faculté des sciences de la santé, Université Queen's
Hôpital Général de Hawkesbury
Hôpital Montfort
Santé publique de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington (KFL&A)
Hôpital général de Kingston
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark
Groupes de pratique de sages-femmes de l'est et du sud-est de l'Ontario
Hôpital régional de Pembroke
Hôpital du district de Perth et Smiths Falls
Hôpital Queensway Carleton
Quinte Health Care
Bureau de santé du district et comté de Renfrew
Hôpital Victoria de Renfrew
Maison Sainte-Marie et le Réseau de soutien pour jeunes parents célibataires d'Ottawa
L'Hôpital d'Ottawa
Hôpital Winchester District Memorial

1. En quoi consiste l'acte médical fondé sur la qualité (AMFQ) du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) pour l'hyperbilirubinémie?

Le MSSLD a entrepris de réformer le financement des hôpitaux de la province. Plusieurs actes médicaux fondés sur la qualité (AMFQ) sont désormais utilisés dans les soins aux adultes. Dans le domaine de la pédiatrie, les deux premiers actes médicaux concernent l'amygdalectomie et l'hyperbilirubinémie. Les AMFQ comprennent un cheminement clinique qui décrit les pratiques exemplaires et les soins aux patients, accompagné de données probantes.

2. Devrais-je utiliser l'AMFQ du ministère ou la ligne directrice du CMNRP?

Le MSSLD évaluera les soins offerts par les hôpitaux et financera le dépistage et le traitement de l'hyperbilirubinémie en fonction des critères de son AMFQ. La ligne directrice du CMNRP nous donnait une longueur d'avance au niveau régional, mais nous devons maintenant adopter le nouvel AMFQ. La page Web du CMNRP qui contient la trousse d'appui pour l'hyperbilirubinémie (dans la section Ressources/Procédures et lignes directrices) a été mise à jour et comprend des liens vers l'AMFQ.

3. Le cheminement clinique de l'AMFQ pour l'hyperbilirubinémie diffère-t-il du cheminement clinique de la ligne directrice du CMNRP?

Les deux protocoles sont semblables. La différence la plus importante a trait aux étapes du dépistage (voir page suivante). Par ailleurs, l'AMFQ ne s'arrête pas au dépistage, mais comprend aussi des recommandations sur les pratiques exemplaires relatives au traitement et au suivi communautaire.

À l'intérieur:

- L'hyperbilirubinémie : la ligne directrice du CMNRP vs l'acte médical fondé sur la qualité du MSSLD. Que faut-il savoir? Pg. 1



4. Quelles sont les principales différences à garder à l'esprit?

- i) **Différences sur le plan des populations :** La ligne directrice du CMNRP exclut les nouveau-nés issus d'une grossesse avec iso-immunisation connue et ceux atteints d'une jaunisse précoce. L'AMFQ inclut ces bébés et exclut ceux qui présentent d'importantes comorbidités.
- ii) **Points d'entrée du cheminement clinique :** La ligne directrice du CMNRP a pour point de départ le dépistage universel des nouveau-nés. L'AMFQ compte trois points d'entrée : la présence d'iso-immunisation maternelle, une jaunisse visible avant le dépistage et une jaunisse visible au moment du dépistage.
- iii) **Évaluation du besoin de photothérapie :** Cette étape a lieu plus tôt dans l'AMFQ; c'est la première étape à suivre une fois qu'on a obtenu le taux de bilirubine sérique.
- iv) **Conseils pour le traitement :** Lorsqu'une photothérapie est indiquée, on reporte le taux de bilirubine sur la courbe d'exsanguinotransfusion (la ligne directrice du CMNRP diffère sur ce point) et l'algorithme explique alors en détail comment traiter, quand faire de nouveaux tests, quand consulter et quand mettre fin au traitement.
- v) **Lorsqu'aucun traitement n'est nécessaire :** Dans le protocole de l'AMFQ, on détermine ensuite s'il faut effectuer un suivi et à quel moment (le suivi a lieu plus tôt dans la ligne directrice du CMNRP). L'AMFQ

décrit de façon plus détaillée les points à couvrir dans les évaluations de suivi.

5. La mesure de la bilirubine transcutanée est-elle incluse dans l'AMFQ?

L'AMFQ formule des recommandations aux cliniciens quant aux cas où cette mesure est appropriée et où il est nécessaire d'obtenir le taux de bilirubine sérique.

6. Qu'en est-il du suivi communautaire?

L'AMFQ formule des recommandations sur le suivi communautaire, tout en laissant la possibilité d'adopter d'autres solutions selon les ressources locales disponibles. Cet aspect de la mise en œuvre de l'AMFQ est celui qui posera le plus grand défi aux établissements et aux collectivités.

7. En quoi le CMNRP peut-il aider?

Si vous suivez déjà la ligne directrice du CMNRP sur l'hyperbilirubinémie, vous pourrez assez facilement faire la transition à l'AMFQ moyennant quelques changements à votre pratique. Le plus grand défi consistera à assurer un suivi après le congé. Le CMNRP est prêt à réactiver son Groupe de travail sur la jaunisse. Nous aimerions savoir ce que nos partenaires trouveraient utile, au niveau régional, pour appuyer leur mise en œuvre de cet AMFQ. Faites-nous parvenir vos questions et vos suggestions de mesures régionales à : Pat O'Flaherty, infirmière praticienne en néonatalogie – poflaherty@cmnrp.ca



Collaboration entre le CMNRP et le Southwestern Ontario Maternal, Newborn, Child and Youth Network

Trois formules de participation sont possibles : en personne (par vidéoconférence), en direct (par webémission) ou en consultant les séances archivées.

Visitez le site Web du CMNRP pour l'horaire et les ressources des sessions du **Café de l'apprentissage** : http://www.cmnrp.ca/fr/cmnrp/Dnerscauseries_p553.html



Avez-vous des thèmes à suggérer ou des initiatives à partager?

SVP communiquer avec Christina Cantin à ccantin@cmnrp.ca

